

Ville et campagne : extrait d'une conférence donnée à Moutier, le 11 décembre 1948 sous les auspices de la commission sociale de l'ADIJ

Autor(en): **Dérobot, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **20 (1949)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-825537>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXe ANNÉE

N° 2

FÉVRIER 1949

SOMMAIRE :

1. *Ville et campagne. — 2. L'exode rural.*
3. *La culture des céréales dans les montagnes du Jura bernois.*
4. *L'insémination artificielle et son application en Suisse.*

VILLE ET CAMPAGNE

EXTRAIT D'UNE CONFÉRENCE DONNÉE A MOUTIER, LE 11 DÉCEMBRE 1948
SOUS LES AUSPICES DE LA COMMISSION SOCIALE DE L'ADIJ.

Depuis la fin de la guerre, il est aisé de constater que les rapports suivis et nombreux qu'entretiennent, dans notre pays, les agriculteurs et les citadins n'ont plus toujours cette cordialité et cette confiance qu'ils eurent dans le passé. Les discussions que suscite périodiquement l'augmentation du prix de certains produits agricoles et surtout le rejet de la loi relative à la création de nouvelles sucreries et à l'extension de la culture de la betterave sucrière ont causé de l'amertume dans les milieux ruraux et leur font craindre que le peuple suisse, ou tout au moins la majorité citadine, oubliant les promesses qui furent faites aux paysans pendant la guerre, ne cherche à profiter de la reprise actuelle de la concurrence étrangère pour obtenir une réouverture inconditionnelle de nos frontières à l'importation des produits agricoles, réouverture qui, dans les circonstances monétaires présentes, risquerait de léser gravement les légitimes intérêts des producteurs nationaux. Cette croyance est génératrice d'un malaise à la disparition duquel il est d'autant plus utile de s'employer qu'il est actuellement plus que jamais indispensable que notre pays reste uni pour conserver ses traditions démocratiques et accomplir sa mission au sein des autres nations.

Mais pour cela il est nécessaire d'examiner attentivement le problème des rapports entre la ville et la campagne, car si actuellement l'opposition des tendances de politique économique qui prédominent de part et d'autre est particulièrement vive, il s'agit non d'une question pouvant être résolue par l'adoption ou le rejet du statut agricole actuellement à l'étude, mais de l'aspect actuel d'un problème plus général dont la solution ne peut être trouvée que s'il est lui-même bien posé. Nous sommes en effet d'avis que

si les paysans, attachés à leur sol, sont généralement favorables au protectionnisme et qu'ils désirent actuellement l'introduction d'un dirigisme d'Etat leur garantissant des prix rentables et l'écoulement de leurs produits, ce n'est ni par manque de connaissances techniques ni par égoïsme, mais bien parce qu'ils y sont contraints par l'âpreté d'une concurrence qui ne leur permet plus d'obtenir, de leur travail, une équitable rémunération. Cette situation est non seulement le résultat du chaos monétaire et économique présent qui, il est vrai, l'aggrave, mais avant tout de *l'évolution* dont les conséquences ont été et sont encore très différentes pour l'industrie et le commerce d'une part, pour l'agriculture de l'autre.

Il faut, pour le bien comprendre, en rappeler brièvement les principales étapes :

Avant l'utilisation de la machine à vapeur dans l'industrie et les transports, le caractère prédominant de l'économie était le régionalisme. Les centres urbains étaient ravitaillés en denrées alimentaires principalement par les campagnes environnantes. Il s'était créé des relations économiques stables entre campagnards et citadins — à la fois fournisseurs et clients — favorisées par un niveau de prix équilibrés, les uns et les autres ayant un avantage certain au maintien de cet équilibre. Ainsi dans nos régions le prix de 100 kg. de blé oscillait, suivant l'état des récoltes, entre 50.— et 40.— fr.

La création et le développement des chemins de fer, l'utilisation de la vapeur dans les transports maritimes, bouleversèrent cette situation. Désormais les villes purent acheter leur ravitaillement auprès des centres de production des pays les plus éloignés. Elles ne furent plus limitées dans leur développement par la capacité de production des campagnes voisines. De grandes industries se créèrent, le commerce international prit un essor considérable apportant la prospérité aux villes de notre vieille Europe mais la concurrence des productions rurales des pays neufs à nos paysans. Au cours de cette période les prix agricoles reculèrent, s'effondrèrent même, et vers la fin du XIX^e siècle le prix du blé n'était plus guère que de 16.— à 17.— fr. les 100 kg. Les paysans européens durent faire face à une situation de plus en plus difficile. Ils y parvinrent dans les grands pays grâce à l'introduction de droits protecteurs (France, Allemagne, Italie), dans d'autres et notamment au Danemark, en Suède, en Suisse par une profonde réforme des productions. Ce fut toutefois difficile et l'année 1890 marque le début d'une longue crise agraire. Les paysans suisses abandonnèrent progressivement la culture des céréales et les emblavures reculèrent de 550.000 à 120.000 hectares; en contre-partie ils se vouèrent à l'élevage et aux industries laitières.

Durant toute cette période, les milieux paysans adressèrent des demandes en vue d'obtenir, des pouvoirs publics, une aide sous forme d'une équitable protection douanière (droits compensateurs), mais les milieux industriels, opposés à toute augmentation

du prix de la vie afin de maintenir toute leur capacité de concurrence sur le marché international où ils se trouvaient en concurrence avec d'autres pays fournisseurs, firent prévaloir leur point de vue contraire à l'adoption d'une protection agraire. Cette période marque donc la première phase de l'opposition des tendances de politique économique entre la ville et la campagne.

La guerre de 1914 à 1918, en obligeant les pays neutres à recourir, pour la couverture de leurs besoins en denrées alimentaires, en grande partie à leurs ressources nationales, fit revivre sous une forme plus large le temps des économies régionales. De fait l'opposition sus-rappelée disparut et l'équilibre des prix urbains et ruraux fut retrouvé pour quelques années.

Toutefois, pendant la guerre, les belligérants avaient fait appel, pour leur ravitaillement, à l'aide des pays extra-européens. Dans l'entre-deux guerres ces pays, outillés pour la production massive des grandes denrées alimentaires, forcèrent leur exportation vers l'Europe, favorisés en cela par les perfectionnements techniques et notamment par la mise en service des transports par frigorifiques. Les produits ruraux animaux et végétaux affluèrent en Europe où dès 1925 ils provoquèrent une chute des prix et une très dure et très longue crise agraire. On peut noter qu'en 1931 des blés furent offerts, sur le marché international au prix de 8.— fr. les 100 kg. Du reste, dès 1930 la crise s'étendit à toute l'économie provoquant le chômage, le chaos des monnaies et des prix, et dès lors dans tous les pays les pouvoirs publics cherchèrent à remédier aux conséquences de cette situation par l'introduction, entre autres mesures étatiques, du contingentement des importations, qui d'ailleurs resta inefficace.

Au point de vue agraire, la Suisse mit en vigueur dès 1932 un régime de protection de la production indigène du blé, lequel règle l'importation et le marché intérieur et accorde aux producteurs suisses des prix rémunérateurs et une garantie de vente de leur production. Les autres activités agricoles ne retrouvèrent pas par contre une rentabilité suffisante.

Pendant cette période les milieux industriels et commerçants, en pleines difficultés, s'opposèrent de nouveau, souvent avec succès, aux mesures visant à l'extension du protectionnisme agraire.

La guerre de 1939 à 1945 obligea de nouveau les pays neutres à vivre autant que possible sur leur propre fonds et à cette occasion l'opposition des tendances urbaines et rurales cessa. L'adoption du « plan Wahlen » et la réglementation des prix qui introduisaient, en matière rurale, l'économie dirigée ; le rationnement et la crainte d'une pénurie de denrées alimentaires, tout cela contribua à rapprocher les sentiments citadins des campagnards. Mais avec le retour de la paix et la reprise de la concurrence entre industries suisses d'exportation et industries étrangères sur le marché mondial, l'opposition au protectionnisme agraire reprend force dans les milieux urbains. Or les paysans craignent que, comme par le passé, les milieux industriels et commerçants,

désireux de voir s'abaisser le plus possible les prix intérieurs, ne réclament la libre importation des denrées alimentaires étrangères. Ils le craignent d'autant plus que, dans les conditions actuelles, il ne leur serait plus possible de retrouver, comme au XIX^e siècle, un nouvel équilibre économique par une spécialisation des productions, l'État fédéral exigeant le maintien de 500.000 hectares de terres labourées pour des raisons de sécurité politique et économique.

Ces craintes sont-elles fondées ? doit-on conclure que l'opposition d'intérêts qui, dans le passé, a opposé les milieux industriels et commerçants aux milieux paysans en matière de politique commerciale est irréductible et qu'en conséquence une conciliation soit impossible à trouver ?

Nous ne le croyons pas ! Cette conciliation nous paraît au contraire possible, car enfin considérés de très haut, c'est-à-dire dans le cadre de l'économie nationale, les intérêts citadins et paysans ne sont pas opposés mais complémentaires. Toutefois nous ne croyons pas qu'il soit possible de parvenir à autre chose qu'un compromis si l'on s'obstine à poser le problème sur le seul plan du commerce extérieur et encore moins si l'on veut le résoudre par l'adoption d'une politique agraire dirigée par l'État.

Il faut donc poser le problème sur son vrai plan et le résoudre successivement dans ses aspects particuliers et son aspect général.

Pour le citadin, habitué à résoudre des problèmes de technique industrielle, commerciale ou financière dont il commande tous les éléments, le point essentiel réside dans la compréhension des problèmes tels qu'ils se posent au paysan, producteur d'êtres vivants, soumis au rythme des saisons et aux circonstances atmosphériques contre lesquelles la volonté humaine reste impuissante. Une fois orienté dans cette voie il saisira aisément pourquoi le paysan n'exerce qu'une action limitée sur ses coûts de production et pourquoi par conséquent il est indispensable de contribuer à les lui assurer ou mieux encore à l'aider à les réduire (ex. par une large action de désendettement).

Pour le citadin il s'agit donc d'un problème de compréhension et de collaboration.

Pour le paysan il s'agit d'un problème d'adaptation à la fois technique et organique. De plus en plus la science et la technique transforment les méthodes de production. Il est probable que l'agriculture va au devant d'une révolution à peu près semblable à celle qui, au XIX^e siècle, créa la grande industrie. Bien qu'il soit encore impossible d'en discerner les conséquences, nous sommes d'avis qu'il est indispensable que nos paysans soient au courant des progrès et adaptent progressivement leurs exploitations aux méthodes modernes éprouvées. Mais l'emploi rationnel des machines n'est possible que dans des exploitations d'une certaine importance. On tente d'y parvenir par le remaniement parcellaire, mais le résultat ne peut être que partiel. A notre avis, deux voies pour-

raient conduire à l'adaptation : l'une serait la création de grandes exploitations gérées industriellement, l'autre le développement des coopératives de cultures et d'élevage. Remarquons que seule cette dernière est compatible avec le caractère de nos institutions traditionnelles et le but que se sont fixés les pouvoirs publics de notre pays. Mais la préparation psychologique d'une telle évolution est délicate et lente si l'on veut conserver à la fois les libertés individuelles qui nous sont chères et bénéficier des progrès techniques. Nous pensons qu'une organisation des professions rurales bien conçue n'est exclusive ni de l'un ni de l'autre, aussi voulons-nous espérer que les paysans suisses accorderont au projet de la Classe d'agriculture de Genève, l'attention qu'il mérite, car il étudie précisément les modes de réalisation d'une telle organisation.

Quant à l'Etat, c'est à la solution d'un problème politique, économique et social qu'il doit tendre. Pour la stabilité d'un pays il est indispensable, quel que soit son degré d'industrialisation, qu'il conserve une population paysanne importante. En Suisse on a fixé sa limite inférieure au 20 % de la population totale, mais il n'est pas certain qu'on puisse s'y tenir. Cela ne sera possible que si les conditions de vie de la population rurale sont comparables avec celles de la population urbaine. Il est donc indispensable que soient créées les conditions nécessaires et suffisantes à la réalisation d'un nouvel équilibre des prix ruraux et industriels. C'est là, croyons-nous, la raison profonde du maintien du dirigisme d'Etat. Nous avons toutefois la conviction que la voie choisie est mauvaise car elle conduit fatalement à la dictature et que nous n'y trouverons qu'amertume et déceptions. C'est pourquoi tout en exprimant le vœu que les légitimes revendications paysannes soient admises, nous croyons fermement qu'il est nécessaire que se dessine sans tarder un mouvement de réaction contre la tendance dirigiste, visant à éviter tout d'abord qu'on engage dès maintenant l'avenir.

Pour nous, l'avenir appartient à l'économie organisée dans les cadres professionnels et nous sommes persuadé que c'est dans cette voie qu'on reviendra à l'harmonie des rapports entre la ville et la campagne.

Dr E. DÉROBERT

L'EXODE RURAL

Dans l'esprit de l'homme, l'exode rural s'est acquis une place identique à celle de la guerre. On en parle souvent, on écrit longuement, on disserte philosophiquement de la désertion des campagnes, comme de la guerre. Dès qu'un événement se répète, il acquiert une forme chronique et l'homme considère cet événement comme une nécessité dictée par les lois de la nature. On craint la guerre, on reconnaît le danger de l'abandon des campagnes, pourtant l'un et l'autre de ces événements se sont taillés une place primordiale dans